

## **SOCIOLOGIE ÉPREUVE COMMUNE**

**Yasmine Siblot, Laurent Willemez**

**Coefficient** : 2

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

**Type de sujets donnés** : question unique

**Modalités de tirage du sujet** : un seul sujet

**Liste des ouvrages autorisés** : aucun, la calculatrice est interdite

### **Principe de l'épreuve**

Trois candidats successifs se voyaient attribuer un même dossier.

Comme les années précédentes, chaque dossier comprenait autour de cinq tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie, le plus souvent de publications scientifiques d'institutions de la statistique publique (INSEE notamment). Le dossier était précédé d'une note ou d'encadrés apportant des précisions méthodologiques sur les sources et indicateurs.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de quinze minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé.

### **Commentaires du jury**

Les commentaires des rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidats qui s'y trouvaient, restent valides.

Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidates et candidats. La durée de 15 minutes est en général parfaitement respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre clairement structurés. Il est cependant attendu que les candidates et candidats ne se limitent pas à commenter les documents dans l'ordre dans lequel ils sont présentés. Le plan d'exposition retenu, qui doit être annoncé, doit suivre un questionnement sociologique. Celui-ci peut être très simple (par exemple : comment varient la socialisation et la pratique sportive en fonction du milieu social et du genre ?), ou plus élaboré (peut-on analyser la pratique sportive comme une pratique culturelle ?), mais il est indispensable.

Certains dossiers comportaient parmi les documents des textes de type méthodologique qui visaient à attirer l'attention sur l'importance des problèmes de catégorisation, de définition ou de mesure. Ces textes étaient au cœur du questionnement sociologique dont traitait le dossier (par exemple sur les « non qualifiés » ou sur l'amitié), et ils avaient en outre pour objectif de permettre au candidat de faire la preuve de sa capacité de mettre à distance les données. Cela n'a en général pas été bien traité, car les enjeux soulevés n'ont pas été identifiés.

Si les données ont été généralement bien lues (même quand il s'agissait de présentations particulières), le seul texte extrait d'une enquête de type ethnographique n'a pas inspiré les candidats qui ont eu à l'étudier qui y ont retrouvé des régularités générales, alors qu'il proposait de réfléchir à un cas atypique.